

DANS CE NUMÉRO

Message du directeur de projet	2
Construction de l'installation : Prochaines étapes	3
Contrôle radiologique des propriétés : Campagne 3	4
Le point sur les travaux	5
Le Project forme le Groupe de liaison des citoyens	6
Processus de règlement des plaintes	7
Faire affaire avec le gouvernement du Canada	7
Faisons connaissance	8



La structure en acier de la nouvelle usine de traitement des eaux usées

Progrès réguliers pour l'usine de traitement des eaux

Les travaux ont avancé régulièrement tout au long de l'hiver et du printemps, et les entrepreneurs ont installé les fondations et ont assemblé la structure en acier qui soutiendra la nouvelle usine de traitement des eaux usées sur le site de l'installation de gestion des déchets à long terme du Projet de Port Hope.

L'usine utilisera une technologie de pointe pour traiter toutes les eaux de surface et eaux souterraines recueillies sur le site durant le dépôt des déchets radioactifs de faible activité historiques dans le monticule technique en surface, ainsi que les eaux contaminées (lixiviat) qui s'écouleront du monticule une fois ce dernier recouvert et fermé.

La nouvelle installation de gestion des déchets à long terme est construite sur le site de l'installation de gestion des déchets existante Welcome. La construction de l'usine de traitement des eaux usées par la société Kenaidan Contracting Ltd. a commencé à l'automne 2012. Les fondations

Continued on page 3...

Message du directeur du Projet de Port Hope

Je suis heureux de vous présenter le numéro de printemps des *Nouvelles du Projet de Port Hope*.



Nombre d'entre vous ont pu constater en personne les progrès du projet. L'année dernière, à la même époque, les contrôles radiologiques de toutes les propriétés du quartier 1 et de quelques propriétés du quartier 2 n'avaient pas encore commencé. Le projet avance avec consistance, et nous prévoyons terminer cet été les essais initiaux effectués sur les premières 450 propriétés dans le cadre de la campagne 1. Les campagnes 2 et 3 ont également commencé; plus de 2 000 propriétaires participent désormais à cette importante étape de l'assainissement des déchets radioactifs de faible activité historiques à Port Hope.

Les travaux de construction se poursuivent sans accroc à la nouvelle usine de traitement des eaux usées au site de l'installation de gestion des déchets à long terme. L'usine contribuera à la protection de l'écosystème du bassin des Grands Lacs grâce à l'utilisation d'une technologie de pointe pour le traitement des eaux déversées dans l'Ontario.

Nous continuons d'attacher une grande importance à vous tenir informés des plans et des progrès du projet, tout en vous donnant l'occasion de nous faire part de vos idées et commentaires. Le Groupe de liaison des citoyens qui vient d'être formé offre une plateforme d'échange d'idées entre le projet et la collectivité, et vient s'ajouter aux divers moyens par lesquels nous communiquons déjà avec vous et recueillons vos commentaires.

Toutes ces activités, tout comme les autres présentées dans le présent bulletin, contribueront à faire avancer l'assainissement et la gestion à long terme des déchets radioactifs de faible activité historiques à Port Hope, nous permettant ainsi de respecter notre engagement envers la sécurité de tous, la protection de l'environnement et la réduction des effets du projet sur la vie de la collectivité.

En travaillant en collaboration avec le gouvernement du Canada, la collectivité de Port Hope bénéficiera d'importantes retombées environnementales et sociales tout au long du projet. Nous apprécions l'intérêt que vous portez au projet et votre soutien à cet égard.

A handwritten signature in black ink that reads "W van Veen". The signature is fluid and cursive.

Walter van Veen, M. Sc., ing
Directeur du projet de Port Hope

Usine de traitement des eaux usées ...suite de la page 1

ont été posées pendant l'hiver, et les améliorations à une route interne effectuées.

La nouvelle usine de traitement des eaux usées doit être opérationnelle pour que les déchets puissent être amenés au site.

L'usine utilisera un équipement d'avant-garde fabriqué tout spécialement pour le projet par l'entreprise ROCHEM Membrane Systems. Les unités ROCHEM utilisent une technologie d'osmose inverse dans le cadre d'un processus en deux étapes dont la première est une précipitation chimique. Des essais ont montré que, grâce à ce processus de traitement, la qualité de l'eau déversée dans le lac Ontario respectera ou dépassera les exigences strictes de la Commission canadienne de sûreté nucléaire.

L'usine devrait être opérationnelle à l'été 2014. Elle se situe au sud de l'autoroute 401 et à l'est du chemin Baulch.



Équipement de traitement des eaux usées de ROCHEM

Prochaines étapes :

Construction de l'installation de gestion des déchets à long terme

- Préparation du site
- Construction du centre des opérations de l'installation, du bâtiment de décontamination des véhicules et du poste de pesage des camions
- Construction du revêtement de la cellule 1 du monticule technique en surface
- Excavation et dépôt de déchets sur place dans la cellule 1
- Construction des cellules restantes; assainissement des sites de déchets historiques dans la collectivité aux fins du transfert et du dépôt des déchets dans le monticule

Contrôle radiologique des propriétés : début de la campagne 3

La troisième campagne de contrôle radiologique des propriétés est en cours. Les propriétaires ont commencé de renvoyer leur formulaire de consentement signé et des rendez-vous seront bientôt pris pour le contrôle du radon.

Il s'agit de la troisième des cinq campagnes prévues pour tester les 4 800 propriétés privées et publiques situées dans le quartier 1 et les quelques propriétés du quartier 2 à Port Hope au cours des quatre prochaines années. Le contrôle permet de déceler si des déchets radioactifs de faible activité historiques sont présents sur la propriété. Environ 90 pour cent des propriétés ne devraient pas avoir besoin d'être nettoyées. Pour ce qui est des 10 pour cent restants, les enquêtes de suivi détermineront la portée du nettoyage requis et permettront à l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH) de planifier les travaux de réhabilitation au cas par cas pour chaque propriété.

Lors de chaque campagne, les propriétaires

peuvent s'attendre à ce que les entrepreneurs qui travaillent au nom de l'IRPH se rendent cinq fois sur leur propriété. À la première visite, les détecteurs de radon (qui ressemblent à de petites rondelles de hockey) sont placées dans le sous-sol et au rez-de-chaussée. Ils restent en place pendant environ six mois. Puis viennent d'autres tests, pour le contrôle du rayonnement gamma à l'intérieur et à l'extérieur, et le forage de trous pour le prélèvement d'échantillons de sol. À titre de mesure de sécurité, on assigne à chaque propriété un numéro d'identification du site qui sert dans toutes les communications entre le résidant et l'équipe du contrôle radiologique de l'IRPH.

Dans l'année suivant l'achèvement du dernier test, les propriétaires recevront un avis les informant des résultats des tests. Pour les propriétés sur lesquelles des déchets radioactifs de faible activité historiques ont été détectés, les activités de nettoyage commenceront après 2015, quand la nouvelle installation de gestion des déchets à long terme sera prête à recevoir les déchets.

Pour les propriétaires, il y a des avantages certains à prendre part au contrôle, déclare le directeur du Projet de Port Hope, Walter van Veen. « Chaque propriétaire recevra une lettre de conformité après les tests ou le nettoyage, le cas échéant. Cette lettre confirmera que la propriété respecte les critères de nettoyage de l'IRPH et qu'aucun autre contrôle de l'IRPH ne sera nécessaire. »

Une fois qu'ils auront la lettre de conformité, les propriétaires n'auront plus besoin que le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité effectue une étude radiologique par l'intermédiaire de son Programme de surveillance de la construction quant ils voudront faire des travaux de rénovation ou faire une demande permis de construction, et les lettres sur l'état radiologique ne seront plus nécessaires pour vendre la propriété.

Le point sur les campagnes

Campagne 1 : a commencé à l'été 2012

- Les études initiales seront terminées au début de l'été à 450 propriétés

Campagne 2 : a commencé à l'hiver 2013

- Les détecteurs de radon seront ramassés cet été à 950 propriétés.
- Les contrôles du rayonnement gamma à l'intérieur et à l'extérieur, ainsi que le forage des trous pour le prélèvement d'échantillons du sol suivront

Campagne 3

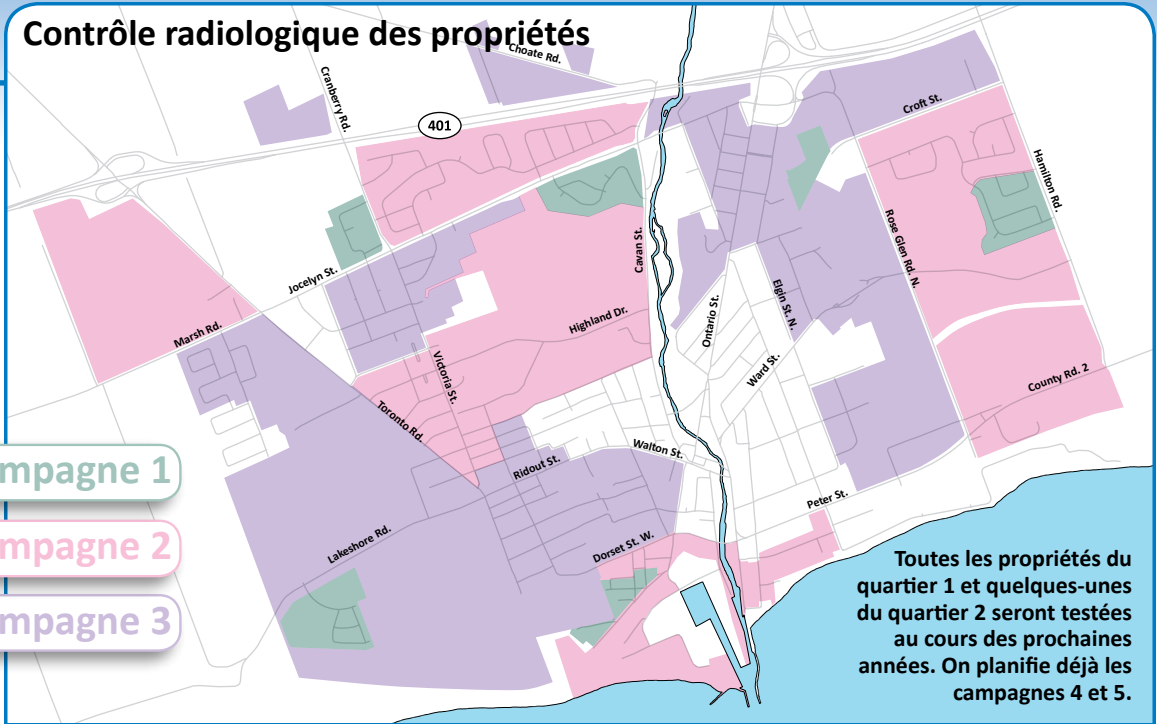
- Des détecteurs de radon seront installés dans environ 1 300 propriétés

Contrôle radiologique des propriétés

Campagne 1

Campagne 2

Campagne 3



Toutes les propriétés du quartier 1 et quelques-unes du quartier 2 seront testées au cours des prochaines années. On planifie déjà les campagnes 4 et 5.

Le point sur les travaux sur place

Sites non-résidentiels :

Les enquêtes radiologiques sont terminées ou sont sur le point de l'être à quatre sites non-résidentiels de Port Hope. Les tests détermineront la portée des futures activités de nettoyages potentiellement nécessaires. Il s'agit des sites suivants :

- **Monticule intérimaire de la rue Peter** : Retrait des détecteurs de radon vers la fin de l'été
- **Route du pipeline abandonné de l'installation de gestion des déchets Welcome** : Les enquêtes prévues sont terminées
- **Ancienne école St. Mary** : Retrait des détecteurs de radon vers la fin de l'été
- **Parc de la rue Caroline** : Enquêtes en cours

Sites industriels :

L'IRPH entreprendra le nettoyage de 51 250 mètres cube de déchets industriels historiques non-radiologiques dans le cadre de l'entente juridique conclue entre le gouvernement du Canada et la municipalité de Port Hope. Les enquêtes se poursuivent aux cinq propriétés municipales suivantes :

- **Lagon de Chemetron; jetée centrale; parc du centre récréatif du Club Lions** : Les études sur place sont terminées en grande partie, le forage de trous supplémentaires est prévu pour juillet
- **Ancienne usine de gazéification du charbon; cellule de stockage de l'usine de traitement des eaux résiduaires** : Aucune étude n'est nécessaire pour le moment

Le Projet forme un Groupe de liaison des citoyens

Le Bureau de gestion de l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH) a nommé les membres de son nouveau Groupe de liaison des citoyens (CLG) pour le Projet de Port Hope Project. Le groupe s'est réuni pour la première fois le 9 mars, et se réunira de nouveau en juin.

Les 12 membres bénévoles représentent un large éventail de perspectives, secteurs et intérêts communautaires, notamment la santé publique, l'éducation, le monde des affaires, l'industrie, la conservation, l'environnement, et les arts et la culture. Les membres offriront leur point de vue à l'équipe de gestion du projet, s'attacheront à comprendre l'aspect technique du projet et aideront à mieux faire connaître l'IRPH.

Les réunions du groupe, dirigées par un animateur indépendant, se tiendront quatre fois par an, la dernière incluant une table ronde publique, en décembre. Les discussions porteront sur les progrès des travaux de construction, les questions réglementaires telles que celle relatives à la santé et la sécurité, la surveillance et la protection de l'environnement, la radioprotection, la sécurité du projet en général, et les activités qui pourraient affecter la vie économique et sociale de la collectivité.

Le GLC apportera au projet les avantages suivants :

- Il l'aidera à informer la collectivité au sujet du projet, et à corriger les renseignements erronés



Membres du GLC de Port Hope (g. à d.) : Pat Lawson, Sam Majic, Ted Harp, Jenny Fulton, Terry Hickey, Erin Brown, Robert Anglin, Wendy Giroux, Stephen B. H. Smith et Julie Mavis.
Absents : Branden Fonovic, Catharine Tozer.

- Il participera à des activités de sensibilisation;
- Il fera connaître les retombées positives du projet sur le plan économique, social et environnemental.

TPar l'intermédiaire du GLC, le Bureau de gestion de l'IRPH donne suite à l'important engagement qu'il a pris de donner au public l'occasion de participer au projet d'une manière qui compte, en reconnaissant que les membres de la collectivité ont un rôle à jouer afin que le nettoyage soit effectué en toute sécurité, de manière efficace et de telle sorte que la collectivité en soit perturbée le moins possible

Composition du GLC

Robert Anglin

Représente : Architectural Conservancy of Ontario (filiale de Port Hope)

- Intérêts – conservation, arts et culture

Erin Brown

Représente : Citoyens en général

- Intérêts – immobilier, éducation, clubs de services

Branden Fonovic

Représente : Knights of Columbus – section 6490

- Intérêts – environnement, éducation

Jenny Fulton

Citizen at large

- Intérêts – environnement, éducation

Wendy Giroux

Représente : Ligue mineure de hockey de Port Hope

- Intérêts – organisations pour les jeunes, immobilier, monde des affaires

Ted Harp

Représente : Club Rotary de Port Hope

- Intérêts – clubs de services, monde des affaires

Terry Hickey

Représente : Port Hope Ratepayers' Association (association de contribuables)

- Intérêts – associations de citoyens

Pat Lawson

Représente : Citoyens en général

- Intérêts – santé publique, environnement

Sam Majic

Représente : Citoyens en général

- Intérêts – immobilier, clubs de services

Julie Mavis

Représente : Chambre de commerce de Port Hope et de son district

- Intérêts – monde des affaires

Stephen B.H. Smith

Représente : Citoyens en général

- Intérêts – monde des affaires, environnement/conservation

Catharine Tozer

Représente : Hôpital de Northumberland Hills

- Intérêts – santé publique, éducation

Processus de règlement des plaintes

Le Processus de règlement des plaintes (PRP) de l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH) est en place pour régler les plaintes déposées en raison des projets de Port Hope et de Port Granby. Ce processus a été établi pour répondre à un engagement précisé dans l'évaluation environnementale et vise à régler les problèmes concrets causés directement par les activités des projets.

Accent sur la prévention

Le personnel de l'IRPH s'efforce avant tout de prévenir les plaintes officielles en trouvant à l'avance une solution à la plupart des problèmes, avant qu'ils ne deviennent plus sérieux, notamment :

- En empêchant les problèmes de survenir, en anticipant les enjeux potentiels et en établissant des mesures d'atténuation;
- En intervenant rapidement en cas de préoccupations, pour prévenir le dépôt de plaintes.

Traitement des plaintes

Le PRP consiste en un processus à deux paliers qui permet le traitement rapide des plaintes simples (palier 1) et accorde plus de temps pour un traitement plus approfondi des plaintes complexes (palier 2).

Le personnel responsable du règlement des plaintes de l'IRPH rencontre le plaignant afin de mieux comprendre le problème. Cette rencontre permet souvent une résolution rapide, mais certaines plaintes nécessitent qu'on enquête un peu plus, notamment qu'on ait besoin de revoir les données de surveillance environnementale ou qu'on consulte des experts.

Au besoin, un médiateur indépendant pourrait aussi intervenir pour aider les parties à trouver une résolution.

Comment utiliser le PRP

Si vous voulez déposer une plainte, il faut en aviser le Bureau de gestion de l'IRPH le plus tôt possible. Vous pouvez le faire en personne, par téléphone, par courriel ou au moyen du formulaire disponible sur le site Web de l'IRPH, à www.phai.ca, sous l'onglet « Traitement des plaintes ». Le site Web contient également des renseignements plus complets sur le PRP, soit le document intégral du règlement et une fiche d'information. Le formulaire et le document sont également disponibles en version imprimées au Bureau d'échange d'information sur le projet au 115 Toronto Road à Port Hope.

Faire affaire avec le gouvernement du Canada

Vingt séminaires « Faire affaire avec le gouvernement du Canada » ont été donnés par l'entremise de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour aider les entreprises locales à apprendre comment avoir accès aux possibilités de marchés avec le gouvernement fédéral, non seulement pour ce qui est de l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH) mais dans tout le Canada.

Organisés conjointement par le Bureau de gestion de l'IRPH et la chambre de commerce du district, ces séminaires ont attiré environ 400 entrepreneurs de la région. Les participants ont appris comment accéder aux marchés du gouvernement fédéral au moyen du Service électronique d'appel d'offres du gouvernement fédéral (SEAOG) à <https://achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres> (anciennement sur MERX).

« Les marchés conclus dans le cadre de l'IRPH

apporteront des millions de dollars à notre collectivité, qu'ils portent sur d'importants travaux de construction ou des services de traiteur, a déclaré Bree Nixon, gestionnaire de la chambre de commerce. Ces séminaires montrent aux entrepreneurs locaux comment se connecter avec l'IRPH. »

Grâce au portail électronique qu'elle a récemment mis sur pied, www.porthopecocontractorportal.com/, la chambre de commerce aide les gens de métier et les fournisseurs de la région à réseauter, ce qui accroît leur capacité à travailler sur les gros contrats de l'IRPH. On peut accéder au portail en tout temps pour consulter les possibilités d'appels d'offres et trouver des fournisseurs. Le prochain séminaire « Faire affaire avec le gouvernement du Canada » aura lieu au centre récréatif du Club Lions à Port Hope le 27 septembre. Il n'y a aucun frais d'inscription, il suffit d'appeler au 905-885-5519 pour s'inscrire.

Faisons connaissance

Brendan Smyth

Brendan a rejoint l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH) il y a un an en tant que spécialiste de l'interface du projet. Il agit en tant que liaison entre le Bureau de gestion de l'IRH, la municipalité de Port Hope et d'autres agences gouvernementales externes et entreprises du secteur privé.

Diplômé de l'Université de Liverpool, en Angleterre, avec spécialisation en chimie organique, Brendan a immigré au Canada il y a 17 ans et a obtenu la citoyenneté canadienne en 2000. Il fait actuellement une maîtrise en administration des affaires (MBA). Son expérience professionnelle, dans des postes liés aux finances, s'étend des administrations provinciale et régionale au secteur privé.

« Il s'agit d'un projet important et vraiment intéressant, qui apporte de bonnes choses pour la collectivité, déclare-t-il. Cela me permet d'apporter une contribution qui compte. »



Paige Shaw

Paige est coordinatrice du contrôle du projet, et est responsable de l'échéancier, du budget et des rapports d'étape pour le Programme du Contrôle radiologique des propriétés.

Elle possède un baccalauréat ès arts, avec spécialisation en développement international et études environnementales de l'Université Trent. Avant de se joindre à l'IRPH en mars 2012, elle a travaillé en tant que spécialiste de la conservation maritime pendant trois ans à Melbourne, en Australie.

« Travailler sur un projet de réhabilitation environnementale de grande envergure est l'occasion parfaite de combiner ma passion pour l'environnement à ma passion pour le développement et l'engagement communautaire », déclare-t-elle.

Paige a emménagé à Port Hope en novembre dernier et déclare apprécier l'architecte et le caractère de la collectivité.



Visite guidée des sites de l'IRPH

Heure : de 10 h à midi

Projet de Port Hope

Le mercredi 17 juillet • le samedi 20 juillet

Le mercredi 14 août • le samedi 17 août

Projet de Port Granby

Le mercredi 31 juillet

Pour réserver : Communiquer avec l'IRPH au 905.885.0291 ou à info@phai.ca

Échange d'information sur le projet et Programme de protection de la valeur des biens immobiliers

115 Toronto Road, Port Hope, ON L1A 3S4 • Tél: 905.885.0291 • Téléc.: 905.885.9344 • info@phai.ca • www.phai.ca

Trouvez-nous sur Facebook



Suivez-nous sur Twitter

